



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance ordinaire du
lundi 16 janvier 2023, à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2022 et des séances extraordinaires du 19 décembre 2022, à 19 h et à 19 h 30
- 1.4. Avis de motion et projet de règlement 828-2023, édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare et abrogeant le règlement 654-2012
- 1.5. Avis de motion et projet de règlement 830-2023, modifiant le règlement 728-2016, concernant les chiens
- 1.6. Avis de motion et projet de règlement 831-2023, décrétant certaines nuisances et abrogeant les règlements 723-2016 et 765-2018

2. Administration générale

- 2.1. Approbation des comptes à payer et payés
- 2.2. Liste des dons et subventions aux organismes 2023
- 2.3. Renouvellement d'adhésion et appui au Réseau des Femmes Élues de Lanaudière

3. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 3.1. Avis de motion et projet de règlement 829-2023, concernant la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare
- 3.2. Adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiments et en environnement du Québec (COMBEQ)

4. Loisirs et Culture

- 4.1. Camp de jour 2023 – Échelle salariale
- 4.2. Camp de jour 2023 – Embauche du coordonnateur et de l'adjointe coordonnatrice
- 4.3. Camp de jour de la relâche 2023 – Embauche des animateurs
- 4.4. Construction d'une piste cyclable reliant les deux (2) périmètres urbains – Appel d'offres
- 4.5. Servitude dans le cadre du projet de prolongement de la piste cyclable – Autorisation de signataires
- 4.6. Excavation Jérémy Forest inc. – Réfection du stationnement et ajout d'une aire de pique-nique au parc du Chalet des loisirs – Certificat de paiement n° 1

5. VARIA

6. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil le
lundi 6 février 2023, à 19 h 30**